



Témoignage de Corinne MIGNIEN

publié le 10/04/2020

Mise en œuvre de la continuité pédagogique

Descriptif :

Témoignage de Madame Corinne MIGNIEN, Proviseure de Lycée Professionnel Pierre Doriole LA ROCHELLE (17)

Sommaire :

- Qu'avez-vous mis en place de nouveau pour assurer la continuité pédagogique et que garderez-vous ensuite ?
- Qu'aimeriez-vous apprendre à faire, quelles sont les difficultés constatées ?
- Qu'est-ce qui change dans les relations avec les élèves ?

● Qu'avez-vous mis en place de nouveau pour assurer la continuité pédagogique et que garderez-vous ensuite ?

Lors de la mise en place de la **continuité pédagogique**, nos réflexions se sont portées sur le **contenu** ce qui est fait ou demandé et le **pourquoi** de ce qui est fait, quels sont les **objectifs** des évaluations et des exercices d'apprentissage. Nous avons aussi réfléchi sur la **quantité** de travail.

Notre priorité porte sur les compétences et la façon dont l'élève s'empare des nouvelles notions, des connaissances ou nouvelles méthodes d'apprentissage.

Cette période nous offre l'occasion de développer l'**autonomie** des élèves, en l'accompagnant progressivement vers cette autonomie et **chacun** à son **rythme**.

J'observe plus de **travail collaboratif** entre les enseignants au sein d'une équipe pédagogique, dans un groupe classe mais également un besoin de se concerter dans au sein d'une même discipline

Le travail collaboratif s'est développé en direction des élèves en les invitant à travailler ensemble avec l'outil padlet par exemple, et en mobilisant le principe du **tutorat entre pairs**.

L'**individualisation** des apprentissages est aussi plus présente.

● Qu'aimeriez-vous apprendre à faire, quelles sont les difficultés constatées ?

La difficulté de la gestion de la classe a été remplacée par la difficulté à maintenir la **curiosité** et l'**assiduité** de l'élève. Cela passe par la multiplication des outils, afin de rendre l'élève acteur et autonome de son organisation et de ses besoins.

Une difficulté ressentie par les enseignants existe pour déterminer le degré de compréhension des élèves et les notions comprises ou non que suscite l'absence de présentiel. L'absence d'outil de réajustement ou d'évaluation de la compréhension, de l'appropriation des apprentissages est encore prégnante pour les enseignants. Cela questionne sur les modes d'évaluation ? qu'est ce qui est habituellement évalué, comment évaluer les compétences, les progrès ?....

● Qu'est-ce qui change dans les relations avec les élèves ?

Le regard et les relations entre l'enseignant et l'élève ont changé. La **nécessité de créer du lien** avec les familles en lycée professionnel est encore plus importante.